

Les Echos de Crossey

P4



Les élections
cantonales

P5



Saison culturelle :
destination Brésil

P6



Des champions
stéphanois

Au moment où je commence le mot du maire de mars, une bien triste nouvelle m'arrive, Clément CHAMARIER 19 ans, militaire en Afghanistan est tombé dans une embuscade, il est décédé. J'ai une pensée pour sa famille, pour sa maman Catherine qui a beaucoup œuvré dans les associations de notre village. Clément avait choisi de s'engager pour participer avec les troupes françaises, au sein de la coalition internationale, "au service de la paix et de la sécurité" en Afghanistan, Clément est le 54ème soldat français tué dans cette guerre qui ne veut dire son nom.



Votre maire, Jean-François GAUJOUR

Etat civil

Décès :

- DURAND
Nicole Marie Françoise,
le 25 décembre 2010

- ROUX-BOURGEOIS
Emilie Antoinette Louise
épouse BANDET,
le 6 février 2011

Les élus planchent sur le budget, il sera voté le 28 mars. Les projets ne manquent pas, l'aménagement du centre bourg se réalisera en plusieurs tranches du fait de l'ampleur des travaux. Les élus sauront se montrer prudents dans la gestion financière des projets. 2011 sera donc une année raisonnable en terme de dépenses d'investissement. Quant au fonctionnement il sera passé à la loupe pour contenir les charges afin de dégager un autofinancement suffisant et limiter au maximum les emprunts.

Les 20 et 27 mars se dérouleront les élections cantonales. La moitié des conseillers généraux de l'Isère seront renouvelés. Les nouveaux élus départementaux seront élus pour trois ans jusqu'en 2014. Les citoyens français sont appelés à voter : les événements actuels dans les pays du Maghreb et du Moyen orient montrent bien que la démocratie est une richesse inestimable. Il faut voter, l'ennemi de la démocratie est l'irresponsable abstentionniste : Aux urnes citoyens !

• En mairie

Saison culturelle

Soirée brésilienne :
Le 15 avril ne manquez pas la soirée Brésilienne spécial Forro (voir article en pages centrales)

Le temps d'une soirée partez pour le Brésil avec un programme plein de couleurs et de vitalité concocté par notre médiatrice culturelle, Stéphanie et les élus de la commission vie du village.

La soirée commence par un repas (brésilien bien sûr), puis des professionnels vous initieront à la danse Forro ; vous assisterez ensuite à un concert et la soirée se terminera par la danse sur les rythmes ensoleillés du Brésil.

Pour le repas, n'oubliez pas de retenir votre place auprès de la Bibliothèque : 04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crossey.org

Inscriptions à l'école

Pour la rentrée scolaire de septembre 2011 les inscriptions à l'école Maternelle ou Élémentaire se font en Mairie.

Appel à vigilance

Suite à de nombreux vols et effractions sur véhicules ou habitations sur la commune, redoublez de vigilance ! Si vous partez plusieurs jours, signalez votre absence à vos voisins ; ne laissez pas d'objets de valeur dans vos voitures. N'hésitez pas à signaler en mairie toute effraction ou tentative de cambriolage.

Elections cantonales

Participez aux opérations de vote.

Les élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars 2011 à la salle des Fêtes de Saint Etienne de Crossey de 8h à 18h. Deux dates à retenir pour voter, mais aussi pour participer au dépouillement. Une bonne façon d'être acteur à part entière de ce rendez-vous démocratique.

Renseignements en Mairie au : 04 76 06 00 11.

Voirie

Rue du Tram : suite aux dégradations faites aux aménagements urbains dans cette rue par les camions sortant de la carrière, ainsi que les nombreuses incivilités et la vitesse trop élevée de la part de certains chauffeurs, la municipalité a fait part de son mécontentement à l'entreprise Budillon Rabatel. Celle-ci a immédiatement diffusé une note à l'intention de ses clients et a ensuite rapidement organisé le passage d'une balayeuse.

Point lumineux des Reynauds : l'aménagement réalisé par le Pays Voironnais, soit 2 quais bus aux Reynauds le long de la route départementale 49, vient d'être complété par la mise en place d'un point lumineux. La commune a financé cet équipement. Il s'agit d'un éclairage autonome, alimenté par des panneaux solaires. Une horloge régule son allumage. Elle est programmée pour s'éclairer l'après midi de 17h30 à 23h et le matin de 6h à 9h.

Radar : la commune vient d'acquérir un radar de vitesse pédagogique, qui informe l'usager de sa vitesse. Cet équipement ne sera pas posé définitivement à un endroit bien précis. Des campagnes seront faites sur différentes routes de la commune les plus circulées.

Normalement le premier secteur qui sera testé sera la rue des Tilleuls.

Commission fleurissement

Nous vous donnons rendez-vous le 17 avril pour notre habituel "TROC aux Plantes & PUCIER" du printemps à la mairie de 9h à 12h.

A notre grande satisfaction vous êtes de plus en plus nombreux à participer à cette matinée qui annonce le printemps pour le bonheur des jardiniers. Les règles du "Troc aux Plantes" sont simples :

- On donne,
- On prend (même si l'on a rien),
- On échange (également des conseils).

Cette saison nous comptons sur votre participation pour développer le pucier sur le thème "Jardinage et jeux d'enfants". Offrez une seconde vie à vos outils, brouettes, arrosoirs, tondeuses, balançoires, toboggans, Bancs, ferronneries, salons de jardin et tous les accessoires liés aux activités de jardinage. Mise en place des stands dès 8h30, emplacements gratuits à réserver au : 04 76 06 00 54.

Nouveau ! Vous avez des talents de photographe :

Participez au diaporama en nous envoyant vos plus belles photos sur le thème "Nature hiver & printemps sur Crossey".

Photos à envoyer en mairie avant le 13 avril à l'adresse : echos@crossey.org.

Contact : Mme Marrant 04 76 06 00 54 - La Commission Fleurissement



Crèche



Le Conseil d'Administration de la crèche Multi-Accueil "Les Zébulons" organise des manifestations afin d'aider au financement de la structure. Le printemps commencera donc pour les petits "Zébulons" le dimanche 20 mars : venez nombreux pour déguster les boudins, en vente le matin sur la place de la mairie de St Etienne de Crossey.

Si vous préférez le sucré, il faudra attendre le mois de mai et sa vente de brioches, St Genix et tartes au sucre, qui connaît un grand succès d'année en année. Alors, n'oubliez pas de passer commande !

Pays voironnais

Aides à domicile :

Sur le principe des emplois familiaux, l'association mandataire Aides à Domicile du Pays Voironnais propose des services aux particuliers comme les travaux ménagers, les courses, la garde de personnes nuit ou/et jour, la garde d'enfants ainsi que le soutien scolaire.

En passant par l'association mandataire Aides à domicile les particuliers employeurs bénéficient des avantages suivants :

- qualité du recrutement assuré par des professionnels,
- remplacement des salariés en cas d'absence,
- en cumulant plusieurs interventions, les employés de maison sont professionnalisés et peuvent bénéficier de formation,
- une écoute, des conseils et une assistance,
- la gestion de toutes les tâches administratives (contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration et recouvrement des charges...),
- une déduction d'impôt de 50 % des sommes engagées ainsi que l'allègement de charges sociales en vigueur.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le : 04 76 32 74 70.

Urbanisme

Soirée publique "Etat initial Faune Flore Environnement" du PLU de St Etienne de Crossey Mercredi 30 mars à 18h30 salle du Conseil municipal, mairie de St Etienne de Crossey.

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) lancée par la commune, l'association de protection de la nature "Le Pic Vert" a été missionnée par la mairie pour réaliser un état initial faune flore environnement. Celui-ci sera intégré au diagnostic du PLU. L'association a organisé quatre sorties de terrain sur une année, compilé la bibliographie et rédigé une étude qui sera à votre disposition en mairie. Les résultats de ce travail seront présentés par Monsieur Noblet à l'aide d'un diaporama. Toutes les personnes intéressées sont bien entendu cordialement invitées. Cette procédure innovante, permettant de prendre en compte réellement la biodiversité et l'environnement pour un urbanisme durable, est soutenue par le programme européen LEADER grâce à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Pour tous renseignements :

Le Pic Vert 04 76 91 34 33

ou contact@lepicvert.asso.fr

Permanence de l'adjointe à l'urbanisme : comme chaque mois et pendant toute la durée de l'élaboration du plan local de l'urbanisme, retrouvez Mme Isabelle RONDELET tient une permanence chaque 3ème jeudi afin de répondre à vos questions en mairie de 16h30 à 18h30.

Le RAM

Au Relais Assistantes Maternelles, nous nous retrouverons pendant les Temps Collectifs, les mardis des semaines impaires pour créer des tableaux à partir de papiers déchirés depuis le début de l'année et partager 2 heures avec les enfants. Tous participent aux activités d'éveil en fonction de leur âge et de leur rythme.

Nous vous rappelons qu'il est possible de faire dormir les enfants également.

Le thème que nous développons cette année est autour de l'Art et le tout petit. Tout un programme !

Une exposition aura lieu devant les locaux de la bibliothèque.

Nous vous invitons, parents, enfants et assistantes maternelles à venir les voir.

Nous découvrirons aux beaux jours des Temps collectifs musicaux, une fabrication d'instruments et la possibilité de se retrouver pour apprendre de nouvelles comptines avec une musicienne.

La date de cette rencontre sera communiquée à l'ensemble des Assistantes Maternelles ultérieurement.

Le relais est aussi un lieu ouvert aux parents pour vous accompagner dans vos démarches pour l'emploi d'une assistante maternelle.

Des permanences sont possibles dans votre commune tous les lundis après-midi des semaines impaires et par téléphone les mardis après-midi de 15h à 19h.

A très bientôt au relais.

Nathalie Chatel

Animatrice du RAM l'Envol

Tel : 06 82 16 63 42 ou 04 76 07 86 92

Mail : ramilenvol@orange.fr

• Les élections : mode d'emploi

Les élections cantonales



En France, l'élection cantonale permet d'élire les conseillers généraux. Les départements français sont découpés en circonscriptions électorales appelées cantons. En zone rurale, un canton regroupe plusieurs communes ; en zone urbaine, une seule commune peut former un ou plusieurs cantons.

Les conseillers généraux, un par canton, sont élus pour 6 ans. Le conseil général est renouvelé tous les trois ans par moitié. Toutefois, les conseillers généraux élus en mars 2011 le seront pour un mandat de trois ans en application de la loi du 16 février 2010 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux.

Le vote a lieu par canton, chaque canton correspondant à un siège. Les dernières élections cantonales ont eu lieu en mars 2008 et les prochaines auront lieu les 20 et 27 mars 2011. 2 023 cantons des départements sont concernés par ces élections (il s'agit des cantons renouvelés en 2004). En Isère : sur 58 cantons 29 sont renouvelables dont celui de Voiron. Il s'agit d'un scrutin majoritaire uninominal direct à deux tours (comme pour l'élection présidentielle et les élections législatives).

Abstention, vote blanc et vote nul

L'abstention consiste à ne pas participer à une élection tandis que le vote blanc consiste pour un électeur à déposer dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat. Enfin, le vote nul correspond à des bulletins déchirés ou annotés qui ne peuvent pas être pris en compte lors des opérations de dépouillement.

Carte électorale



L'ancienne carte d'électeur est valable pour l'ensemble des scrutins jusqu'en 2012, date à laquelle doit avoir lieu une refonte des listes électorales. Pour les nouveaux inscrits sur les listes électorales, la carte électorale est distribuée à l'électeur au plus tard 3 jours avant la date du scrutin, les cartes qui n'ont pu être distribuées à leur titulaire avant le scrutin étant remises le jour du scrutin au bureau de vote de l'électeur, sur présentation d'une pièce d'identité

Vote par procuration

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

1) Qui peut voter par procuration ?

3 catégories d'électeurs sont autorisés à voter par procuration :

- les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'une obligation professionnelle, d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune ;

- les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'une obligation de formation, parce qu'ils sont en vacances, ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ;

- les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

2) Que doit faire l'électeur qui souhaite voter par procuration ?

La procuration peut être établie tout au long de l'année. Elle est normalement établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours). Toutefois, à la demande du mandant une personne qui souhaite faire établir une procuration, elle peut être fixée pour une durée de son choix dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement si l'intéressé établit être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote.

La présence de la personne qui souhaite faire établir une procuration est indispensable. Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent toutefois à la demande des personnes qui, en raison de maladies ou d'infirmités graves, ne peuvent manifestement comparaître devant eux.

La personne que le mandant choisit pour voter en son nom (le mandataire) doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que l'électeur qui donne procuration.

Il n'est pas nécessaire que le mandataire soit présent lors de l'établissement de la procuration.

Un mandataire ne peut détenir plus d'une procuration au titre d'un électeur résidant en France.

L'électeur empêché n'a pas besoin de fournir de justificatif : une simple déclaration sur l'honneur suffit. Cette déclaration est intégrée au formulaire.

Pour des raisons pratiques liées à la nécessité de prévenir la commune du mandataire, il est recommandé d'effectuer les demandes de procuration le plus tôt possible.

Une procuration peut être résiliée à tout moment selon la même procédure que celle de son établissement :

- soit pour changer de mandataire,

- soit pour voter directement (en justifiant de son identité, sous réserve que son mandataire ne se soit pas déjà présenté).

Il est fortement recommandé d'informer le mandataire de ce changement, pour éviter toute complication.

3) Où peut être établie la procuration ?

Les procurations peuvent être établies au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance. A l'étranger, elles sont établies dans les ambassades et les postes consulaires.

La procuration peut être établie dans le ressort du lieu de résidence ou du lieu de travail.



• Sortir, découvrir, chanter, danser : un programme très riche dans notre bassin de vie

St Etienne de Crossey Marionnettes

Ma petite horreur : un spectacle de marionnettes présenté par la compagnie "Objet Sensible" et accueilli dans le



cadre du Festival de la Marionnette en Isère, avec l'association "La Petite Roulotte". Quand on est petit, on a ses peurs. Et même quand on est un fantôme et que sa maman est sorcière. Mais comment faire quand on a envie de faire pipi en pleine nuit ? Quand on habite une grande maison ? Alors prenant son courage à deux draps, petit fantôme part à la recherche des toilettes. En chemin, il fait de drôles de rencontres... Au fil de ces rencontres "effrayantes" et tendres à la fois, petit fantôme pourra se vacciner de ses petites frayeurs. **A partir de 18 mois, durée 35 mn. Entrée libre - Jeudi 10 mars à 15h à la salle des fêtes**

Soirée astronomie

Vendredi 1er avril 2011 à 20h30 - Salle du Conseil - Mairie de St Etienne de Crossey. Le Club d'astronomie du Lycée E. Herriot de Voiron vous propose une soirée dans les étoiles.

En 1ère partie, une conférence sera animée par les deux responsables du Club M. Borgnon et M. Arnaud.

En 2ème partie, vous pourrez participer à une belle soirée d'observation, si le temps le permet bien sûr.

Pour cette 2ème édition en partenariat



avec la Mairie, nous vous attendons nombreux, curieux, amateurs ou passionnés pour échanger et observer. **Entrée libre.**

Soirée Brésilienne

Spécial FORRO : le Forro est une musique traditionnelle de la région du Nordeste du Brésil, mais aussi le nom de la danse qui l'accompagne, une danse de couple relativement simple et chaloupée.

La forme musicale est gaie et entraînante, sur un tempo relativement rapide. Les instruments traditionnels du Forro sont le triangle, l'accordéon et le zabumba (gros tambour plat), parfois accompagnés d'un pandeiro (sorte de tambourin). La musique est presque toujours accompagnée par le chant des musiciens. Ce genre musical provient d'un mélange du tambour indien des précolombiens et de l'accordéon des colons européens.

Contenu de la soirée :

- Repas, spécialités culinaires du Brésil

- Initiation à la danse Forro

- Concert avec "Forro de Rebeca"

- Soirée dansante avec DJ

Avec la participation de l'association Cultures du Monde en Rhône Alpes.

Le 15 avril 2011 à partir de 19h à la salle des fêtes.

Tarifs concert : 8 euros, 6 euros, 4 euros

AEJ "chez Dédé"

Vendredi 8 Avril à la salle des fêtes, dès 18h30 : "Soirée chez Dédé" (Développement Durable)

1ère partie : buffet local partagé (chacun apporte un met) avec la présence de producteurs locaux

2ème partie dès 20h : projection du film "Nos enfants nous accuseront" de J.P Jaud.

Entrée gratuite. Cette soirée vous est proposée en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Voiron

Cinéma italien

Le cinéma italien de Voiron se déroulera du 6 au 19 avril 2011 au cinéma "Le Royal" de Voiron, sous l'égide de l'association "Amitié Voiron - Bassano del Grappa".

C'est la 24ème édition au cours de laquelle une dizaine de films récents sera présentée en V.O.S.T. On annonce la venue de réalisateurs (D. Risi) et d'acteurs. Une excellente occasion de découvrir le cinéma italien contemporain qui retrouve petit à petit son aura d'antan. Pour tout renseignement et la programmation détaillée, rendez vous sur le site cinemaitalien.voironbassano.org.

St Nicolas de Macherin Concours de belote

Le Comité des Fêtes de Saint Nicolas de Macherin organise le **dimanche 6 mars** un concours de belote. Par addition de points, plusieurs parties assurées.

A partir de 19h : repas moules/frites (8 euros). Inscription à partir de 13h30.

St Aupre Concert



En concert : Margot and the spookie soundz.

Samedi 19 mars, salle des fêtes de St Aupre à partir de 20h30.

Buvette, assiette buffet (salade, charcuterie, fromage pâtisseries de pays) : concert 8 euros / Buffet et concert 18 euros. **Réservations : 04 76 063 508 ou par e-mail : comitebiquette@free.fr**

Soirée exceptionnelle au profit du CCAS.

Vous pourrez y déguster l'assiette campagnarde, simplement boire un verre et surtout applaudir une merveilleuse chanteuse et ses musiciens dans un spectacle inédit.

Pour prendre vos places, 2 permanences seront assurées **en mairie les 8 et 15 mars de 14h30 à 17h00.**

• Du côté des associations



AEJ

A tous les usagers du Centre de loisirs et de l'accueil jeune :

Si vous voulez connaître ce qui s'est passé au Centre de Loisirs en 2010, rencontrer les bénévoles qui portent l'association, connaître les perspectives 2011 ou encore faire partie d'une des commissions parents sur un projet qui vous intéresse, vous serez les bienvenues à :

L'ASSEMBLEE GENERALE

Le mercredi 16 mars à 20h30 au Centre de Loisirs

Nous terminerons la soirée autour un verre de l'amitié.

Petite annonce : Pour financer leur camp d'été, un groupe de jeunes souhaite faire un pucier et vous proposent de venir alléger votre grenier des vieilleries dont vous souhaitez vous débarrasser. Un seul numéro : "SOS vide-grenier" 06 69 77 33 23. Avant le 31 mars !

Crossey animations

Bonjour à vous tous, toute l'équipe vous remercie d'être venu aussi nombreux à notre Concours de Belote. Nous avons passé un bon moment tous ensemble et nous félicitons Bernard Dezempte et son fils Brice pour leur victoire ! Nous vous attendons aussi nombreux l'année prochaine !

Notre prochaine manifestation se déroulera **le vendredi 24 juin pour la FÊTE DE LA MUSIQUE.**

Pour que cette fête soit une réussite nous recherchons des groupes, des chanteurs, des danseurs pour venir animer cette manifestation, alors n'hésitez plus téléphonez à

Anne-Marie au 04 76 55 32 55

Nous aimerions également des bénévoles pour venir nous aider le jour de la fête. Merci à vous !

L'équipe de CROSSEY ANIMATIONS

6



Tennis de table

AS. CROSSEY TENNIS DE TABLE : où en sont les pongistes ?

Après une excellente 1ère phase de championnat pour les 5 équipes engagées, les pongistes ont repris le chemin de la table avec une 6ème équipe en D4, afin d'intégrer les jeunes très assidus aux entraînements bi-hebdomadaires.

En 2ème phase, notre équipe 1 qui a retrouvé la Régionale 4 va être confrontée à de "grosses cylindrées", SALLANCHES, SEYSSINS, AMBILLY, BRON, PAYS d'Ozon, Chambéry 1 : ce sera très dur !

La 2 s'est maintenue en Pré-régionale, la 3 est montée en 1ère division... La 4 est restée en D3 et 2 équipes évoluent en D4 : 30 joueurs en "compét" le samedi !

Notons aussi qu'après deux journées de MATCH PING, organisées à Crossey, nos jeunes (25 engagés) ont collectionné les podiums dans toutes les catégories.

Aux individuels : 3 jeunes jouent en 1ère division et s'y sont maintenus : Benjamin THUVENY chez les juniors, Maxime DELHOMMEAU en cadets et Gaël CAYER BARRIOZ chez les minimes ; le tout jeune poussin Nathan ASTIER a rejoint le pôle espoir départemental ! **Bravo les jeunes et les entraîneurs Alain, Gérard et Jean Jacques ! La relève arrive...**

Le championnat est lancé et si vous voulez voir nos pongistes à l'œuvre, passez le samedi au gymnase, **soit le 19 mars soit le 16 avril** (la 1 reçoit BRON).

Rendez vous aussi **le dimanche 20 mars** pour la 3ème journée du MATCH PING : le gymnase sera plein de jeunes espoirs, dont plus de 20 stéphanois !

Collaboration écoles /club : cette année encore, 4 classes de l'école élémentaire ont pu découvrir le tennis de table, au cours de 10 séances le vendredi après midi, sous la conduite d'Alain BOURDARIAT, Conseiller Technique du Comité de l'Isère : une collaboration fructueuse qui permet de faire découvrir aux jeunes, garçons et filles, un sport méconnu qui gagnerait à sortir de sa confidentialité.

Forte de plus de 70 licenciés, notre section de tennis de table fait parler d'elle dans les gymnases et porte bien haut les couleurs de notre village, dans un esprit qui allie résultats et convivialité.



Dynamique gym



A partir du mercredi 16 mars DYNAMIQUE GYM vous propose un nouveau cours extérieur : ACTI'MARCH'®.

ACTI'MARCH'® est une marche dynamique de santé accessible à tous, pratiquée de façon continue pendant 20' à 45' sur terrain plat avec une fréquence cardiaque personnalisée.

Objectif : Un exercice d'intensité cardiaque sous maximale constant qui permet d'améliorer les capacités de rendement sans augmentation de la fréquence cardiaque au regard de l'objectif choisi :

Reprise d'activité, amélioration ou maintien de la condition physique, perte de poids,...

A partir de : Tests de terrain et de questionnaires.

Public visé : Une accessibilité à tous quel que soit l'âge, 20 personnes maxi.

Durée : Une séance d'une heure encadrée par une animatrice "Katherine", plus une séance en autonomie.

Période : du 16 mars à fin juin, tous les mercredis de 16h30 à 17h30 pendant 16 semaines.

Lieu : St Etienne de Crossey au départ du gymnase.

Matériel : 1 paire de baskets, des vêtements amples et confortables, plus un cardio-fréquencemètre.

Tarif : Inclus dans la cotisation pour les adhérents de la saison en cours, 50? pour les nouveaux adhérents.

Venez découvrir la marche active, c'est une bonne manière d'entretenir FORME et SANTE par :

- Une pratique en tous lieux,
- Un travail de nombreux muscles : jambes, fessiers, bras,...
- Un bien être psychologique,
- Une complémentarité à la séance GV en matière de dépense énergétique,
- Un effort continu dans une fourchette de fréquence cardiaque ciblée et adaptée à chacun.

Contact : Michel > 04 76 55 32 97 ou 06 71 26 41 33

Tennis Club de Crossey



Champion des Interclubs de tennis du championnat de l'Isère de 2° division catégorie garçons 13/14 ans

Samedi 18 décembre 2010 14h00, gymnase de la Hte Morge :

"Pour la 2ème année consécutive, le TC Crossey accueille la FINALE des interclubs de tennis du championnat de l'Isère de 2° division pour les garçons de 13/14 ans. Cette finale oppose l'équipe de Seyssins1 à l'équipe du T.C Crossey composée de Mathieu Barnier classé 15/5 et Cédric Perret classé 30/2.

Clément de Seyssins l'emporte 2 sets à 1 face à Cédric, après 2 heures de jeu très intense. Mathieu, plus expéditif, gagne son match 2 sets à 0 contre Brice de Seyssins. A la fin des simples, les 2 équipes sont donc à égalité. Il est déjà 18h30. Le public retient son souffle. Il faut jouer le double décisif. Nos 4

valeureux d'un jour sont priés par le juge arbitre de la rencontre, Michel Plassiard, de regagner le centre du terrain pour le tirage au sort de la partie. Le match est serré et chaque équipe remporte son set. C'est donc le super tie-break en 10 points, qui va désigner les vainqueurs de cette édition. Finalement, aux alentours de 20h, et grâce à quelques volées valeureuses et décisives faisant frémir le clan Stéphanois, Matthieu et Cédric gagnent ce jeu décisif 10 à 4. Ces 2 copains-là peuvent enfin partager le plaisir de cette victoire ardemment décrochée ! La journée a été longue, pratiquement 5 heures de tennis et les 4 joueurs terminent fatigués mais très fiers de leurs exploits, et forcément très déçus coté Seyssins"

Le TCC, ainsi que les représentants de la Mairie présents ce jour félicitent et encouragent nos 2 jeunes tennis-men pour leur courage et pour cette très belle victoire. Un grand merci également à tout le public présent ce jour-là !

7

Le sou des écoles

LA FETE DU PRINTEMPS



Pour fêter l'arrivée du printemps et le carnaval, l'équipe du Sou des écoles lance cette année une

nouvelle animation. Nous attendons parents et enfants **le vendredi 18 mars de 18h à 21h au foyer** pour la fête du printemps qui prendra des allures de grande "boom déguisée" où princesses, sorcières et super héros se mêleront à la danse...

Entrée gratuite - Buvette et petite restauration sur place - Musique pour petits et grands de 18h à 21h. Venez nombreux...

LE PUCIER
Le 18ème Pucier du Sou des écoles aura lieu le **Dimanche 10 Avril 2011 de 8h à 17h au Foyer Municipal.** C'est l'occasion de faire le ménage de printemps dans votre maison et de faire de bonnes affaires dans la bonne humeur !!

Renseignements et réservations au 04 76 55 33 54 aux heures de repas.



• Du côté des associations (suite)



Ski club



La saison vient de se terminer, et grâce à l'enneigement et au bon état des pistes de la station des Saisies, le ski club a pu assurer ses sorties sans difficulté. Petits et grands ont été ravis de profiter du soleil et du grand air des cimes. Nous vous remercions tous pour votre fidélité au club et nous vous donnons rendez vous pour la saison 2011/ 2012.
Le Bureau - Bernadette P-Lafaye (vice présidente)

Grand Prix Cycliste

L'Union Cycliste Voironnaise 8ème Grand Prix Cycliste de la Municipalité de St Etienne de Crossey le dimanche 3 avril 2011. Epreuve organisée sous l'égide de la fédération Ufolep, avec le soutien et le concours de la Municipalité de St Etienne de Crossey. Cette course cycliste empruntera le tracé habituel de St Etienne de Crossey à St Etienne de Crossey, via St Aupre. L'épreuve se déroulera dans le sens : St Etienne de Crossey, le pont des Vachonnes, la Rossetière, direction St Aupre, St Aupre le bourg, la Maladière, le Charrat, (Circuit d'environ 6,5 kms).

- Départ de la 1ère épreuve à 13h30 pour les 3ème et 4ème catégorie pour 65 et 58 kms.
- Départ de la 2ème épreuve à 15h30 pour les 1ère et 2ème catégorie pour 78 et 71 kms.
La remise des récompenses se fera sous le "préau", dans la cour de la Mairie à partir de 17h30. En 2010, ce sont pratiquement 110 coureurs qui se sont disputés la victoire, sur un parcours, certes sans grande difficulté, mais relativement usant au fil des tours. En espérant que le soleil soit de la partie et le public au rendez-vous pour encourager les cyclistes.

Sportivement. Eric CHARRAT - Pour l'Union Cycliste Voironnaise.

Les Ecuries de Crossey

Les Ecuries de Crossey organisent des stages durant toutes les vacances scolaires d'Hiver. Du débutants aux confirmés, à poney ou à cheval. Les cavaliers pourront améliorer leur équitation et même passer leurs examens. **Rendez vous sur notre site internet pour plus d'informations : www.ecuriesdecrossey.com ou renseignements par téléphone au 04 76 32 21 85**

A bientôt dans nos Ecuries. Sportivement - Les Ecuries de Crossey



Don du sang

L'amicale des donneurs de sang section St Etienne de Crossey recherche encore quelques personnes pour aider à installer et désinstaller la salle le jour des dons de sangs soit 4 fois dans l'année.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. Marrant au 06.84.11.77.24 ou M. Liobard au 04.76.05.72.27

Nous vous rappelons que la prochaine collecte sur notre commune aura lieu **le vendredi 4 mars de 17h à 20h à la Salle des Fêtes.**